

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 14/05/2020  
Reçu en préfecture le 14/05/2020  
Affiché le  
ID : 004-200071025-20200505-2020\_19-DE

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 05 mai 2020

n° 2020/19

**Nombre de membres :**

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

**Date de la convocation :**

Le 30/04/2020

L'an deux mille vingt le cinq du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Dauphin, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Délégué de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Délégués de DAUPHIN  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN  
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS  
M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS.

**POUVOIRS :**

Mme Marie Claude CLAEYS a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER  
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Claude PELLISSIER  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI  
Mme Muriel LAVAUULT a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI  
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE  
M. Pierre WEBER a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE  
M. Raymond LE MOIGN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER  
Mme Mireille BOR a donné pouvoir à M. Daniel VASSEUR.

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** CONVENTION POUR L'ABONDEMENT DU FONDS DE PRÊT COVID RÉSISTANCE

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** la crise sanitaire que traverse la France avec la pandémie de coronavirus.

**CONSIDERANT** les difficultés rencontrées par les entreprises liées à cette pandémie.

**CONSIDERANT** que la région Provence Alpes Côte d'Azur a souhaité mettre en place le prêt COVID Résistance.

**CONSIDERANT** que la région a confié la gestion de ce fonds à l'association Initiative Alpes de Haute Provence.

**CONSIDERANT** que la Région a invité l'ensemble des collectivités à abonder ce fonds à hauteur de 2 euros par habitant.

n° 2020/19

**Objet :** CONVENTION POUR L'ABONDEMENT DU FONDS DE PRÊT COVID RÉSISTANCE  
(SUITE)

**CONSIDERANT** que le montant de l'abondement pour la CCHPPB s'élève à 19 418 €.

**CONSIDERANT** le projet de convention entre l'association Initiative Alpes de Haute Provence et la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

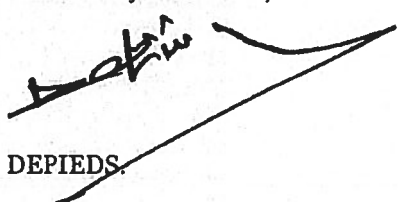
Après en avoir délibéré,  
A la majorité avec 28 voix et une abstention.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir et à verser la somme de 19 418 € sous forme de subvention.

*Ainsi fait et délibéré à DAUPHIN, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

  
Jacques DEPIEDS.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

Envoyé en préfecture le 14/05/2020

Reçu en préfecture le 14/05/2020

Affiché le

ID : 004-200071025-20200505-2020\_20-DE

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 05 mai 2020

n° 2020/20

**Nombre de membres :**

- afférents au Conseil de Communauté : 39
- en exercice : 39
- qui ont pris part à la délibération : 29

**Date de la convocation :**

Le 30/04/2020

L'an deux mille vingt le cinq du mois de mai à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à Dauphin, à la salle polyvalente, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Brigitte MOYA, Déléguée d'AUBENAS-LES-ALPES  
M. Philippe WAGNER, Délégué de BANON  
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORES, Délégués de DAUPHIN  
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Délégués de MANE  
M. André BOUFFIER, Délégué de MONTJUSTIN  
M. Claude PELLISSIER, Délégué de LA ROCHEGIRON  
M. Gérard BURCHERI, Délégué de REDORTIERS  
M. Philippe BRESSANGE, M. Bernard GIORGI, Délégués de REILLANNE  
Mme Marie-Christine ALMERAS, Déléguée de SAINTE CROIX A LAUZE  
M. Daniel VASSEUR, M. Manuel GONZALEZ-GARCIA, Délégués de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Délégué de ST MARTIN LES EAUX  
M. Pascal DEPOISSON, M. Jean-Paul GROSSO, Délégués de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Alain CLAPIER, Délégué de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Délégué de VILLEMUS.

**POUVOIRS :**

Mme Marie Claude CLAEYS a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER  
M. Serge MARTIN a donné pouvoir à M. Gérard BURCHERI  
M. Laurent FAYET a donné pouvoir à M. Claude PELLISSIER  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI  
Mme Muriel LAVALT a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI  
Mme Brigitte REYNAUD a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE  
M. Pierre WEBER a donné pouvoir à M. Philippe BRESSANGE  
M. Raymond LE MOIGN a donné pouvoir à M. Jacques DEPIEDS  
M. Gérard LAPORTE a donné pouvoir à M. Philippe WAGNER  
Mme Mireille BOR a donné pouvoir à M. Daniel VASSEUR.

**Secrétaire de séance :** Mme Michèle BERTIN

**Objet :** CONVENTION DE MECENAT AVEC LA SOCIETE GEOSSEL

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

CONSIDERANT la crise sanitaire que traverse la France avec la pandémie de coronavirus.

CONSIDERANT les difficultés rencontrées par les entreprises liées à cette pandémie.

CONSIDERANT que la Société GEOSSEL a décidé d'accorder une subvention à la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon destinée aux PME de DAUPHIN, ST MARTIN-LES-EAUX ET ST MAIME

**Objet : CONVENTION DE MECENAT AVEC LA SOCIETE GEOSEL (SUITE)**

**CONSIDERANT** que le montant de la subvention s'élève à 20 000 €.

**CONSIDERANT** la liste des bénéficiaires ci-dessous :

Nom de l'entreprise	Communes	Activité	Montant
Relais des quatre reines - Valérie LENZI	Saint Maime	Bar-restaurant	1 176,47 €
Camping La Rivière	Saint Maime	Camping	1 176,47 €
La gare o minots	Saint Maime	Maison d'assistantes Maternelles	1 176,47 €
L'Etang de Steph - Marc MAURO	Saint Maime	Activité de loisir	588,24 €
« Le Verger » - Christine PHILIBERT	Saint Maime	Chambre d'hôte	1 176,47 €
La Grange blanche - Yvon COUPIER	Saint Maime	Gîte	1 176,47 €
Michel Grenet	St Martin-les-Eaux	Activité culturelle	1 176,47 €
SCI Hameau des Coupiers - Ginette SALICIS	St Martin-les-Eaux	Gîte	1 176,47 €
Stéphane DELRIEU	St Martin-les-Eaux	Eleveur ovins caprins	705,88 €
L'Origine - Patrick et Sandra ROLLAND	St Martin-les-Eaux	Restaurant	1 176,47 €
L'atelier 17 - Marie PHILIPONEAU	St Martin-les-Eaux	Céramiste	1 176,47 €
BIOTEC - Jean-Marie SALICIS	St Martin-les-Eaux	Valorisation déchets verts	823,53 €
La Mie Do Ré - Cédric COLIN	St Martin-les-Eaux	Boulangerie	823,53 €
Coiffure Nature - Mélanie ACCART	Dauphin	Coiffeuse	588,24 €
Café du Nord - David MASSON	Dauphin	Bar - Restaurant	1 176,47 €
Sarl Eausoleil - Camping L'Eau Vive	Dauphin	Camping	1 176,47 €
Animotion - Richard BLANC	Dauphin	Organisation foires, salons	1 176,47 €
Ô p'tit Miam Miam - Magali FUCHS	Dauphin	Restauration	588,24 €
Mas des Fées - Thierry CROQ	Dauphin	Hébergement	588,23 €
Florent BERTIN	Dauphin	Artisan carreleur	1 176,47 €
<b>TOTAL</b>			<b>20 000,00 €</b>

**CONSIDERANT** le projet de convention de mécénat entre la société GEOSEL et la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

Après en avoir délibéré,

A la majorité avec 24 voix et 5 abstentions.

3 abstentions non motivées (M. Bressange, M. Weber, Mme Reynaud) ; Mme Bertin étant intéressée en raison de l'aide accordée à un proche s'est abstenue sur l'attribution qui lui est accordée, tout comme M Delrieu pour les mêmes raisons.

**ACCEPTE** la somme de 20 000 € accordée par la société GEOSEL.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de mécénat.

**AUTORISE** le paiement aux intéressées selon la liste ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré à DAUPHIN, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS